

André FERTIER

Porte-parole du Collectif Agapé. Président de CEMAFORRE et de Eucra France

Mesdames, Messieurs, en introduction, je souhaite rappeler quels sont les principaux objectifs de cette rencontre, et dans quels éléments de contexte elle s'inscrit.

Depuis plusieurs décennies, concernant les droits culturels, nous sommes un certain nombre à avoir tenté d'alerter et de sensibiliser l'opinion publique et des responsables politiques sur les besoins de continuité d'activité de services culturels pour des millions de personnes qui vivent en isolement contraint. Ce sont des enfants et des adultes handicapés, des personnes âgées en manque d'autonomie, malades d'Alzheimer, qui ne peuvent que rarement, voire jamais, sortir de leur lieu de vie. Il s'agit là d'un confinement d'une tout autre nature que le confinement lié à la pandémie actuelle.

Nous n'avons pas su susciter l'élan national pour mettre fin aux exclusions, aux discriminations, aux ségrégations culturelles qu'elles subissent, comme l'atteste un certain nombre de rapports et d'études. Certes, il existe de beaux projets à leur intention, mais qui ne touche qu'une faible partie de ces personnes, et qui, par ailleurs, en général, n'offrent pas un accès à la culture dans le cadre du droit commun. Finalement, par-delà la mobilisation, parfois le dévouement du personnel soignant, d'acteurs culturels, dont des artistes qui interviennent, cette population, dans sa grande majorité, reste à l'écart de la vie culturelle. Leurs besoins de culture n'ont pas été entendus à ce jour.

Par contre, dans le cadre de cette crise sanitaire liée à la Covid-19, lorsque la population française a été dans sa totalité contrainte à ce confinement, ce besoin si vital et existentiel de culture de pratiques artistiques s'est fait entendre haut et fort. Nous avons assisté à un véritable phénomène d'ampleur nationale pour la continuité d'activités et de services culturels.

Il y a eu une multitude d'initiatives. Cette dynamique a profité et profite encore à énormément de personnes, y compris des personnes handicapées et des personnes âgées en perte d'autonomie, qu'elles vivent en domicile privé ou en institution d'accueil.

On a vu émerger de nouvelles manières d'investir des appartements, des espaces parfois très réduits, pour des activités artistiques, qui n'étaient pas habituellement utilisés. D'autres activités ont été imaginées, dans des immeubles. De nouvelles pratiques de loisirs, de balcon à balcon. Dans des pavillons, de jardin à jardin. Et puis, une myriade d'activités se sont développées à distance, en ligne, pour l'éducation, l'enseignement artistique, l'accès à des visites virtuelles de musées, de monuments, de sites touristiques, pour des concerts en direct et en ligne.

Déjà se sont engagées des études pour analyser les avantages, les plus-values, mais aussi les inconvénients de ces activités, qu'elles soient donc en présentiel ou à distance. Il est extrêmement utile de faire ces observations, d'en tirer les enseignements, de ces périodes de confinement, dans la perspective d'enrichir toutes les possibilités de pratiques pour tout le monde.

Mais au-delà de cette accessibilité culturelle, et j'insiste sur ce point, il est important de tirer les enseignements de cette période de confinement en termes de civisme. Ce qu'on appelle le civisme, c'est le souci de l'autre, de respecter l'autre. D'ailleurs, cette notion de respecter l'autre, et notamment les personnes les plus vulnérables, est inscrite dans le livret des citoyens remis par les Français aux personnes auxquelles on accorde la nationalité française.

Parce qu'en effet, dans ces périodes de confinement, la nation tout entière a bénéficié d'un éclairage sur les conditions de vie difficiles et douloureuses, sur l'isolement social et culturel subi par certaines populations dites vulnérables. C'est dans ce sens que je dis qu'il est vraiment important d'en tirer les enseignements, vis-à-vis de cette notion de civisme.

Nous devons saisir ces périodes de confinement comme une opportunité pour tenter de marquer un véritable tournant décisif dans la lutte contre ces exclusions culturelles massives. Nous ne pouvons plus tolérer l'inacceptable. Comme le fait par exemple que des milliers de personnes, parmi ces populations, n'aient accès qu'à des soins de nursing. Du point de vue biologique, elles sont de fait maintenues à l'écart de toute vie culturelle. Cela génère des syndromes de glissement et de mort prématurée. C'est là un visage bien sombre et infamant de la France dont nous ne devons plus nous détourner.

Face à cette situation, il faut qu'un vent se lève, un vent de révolte, pour faire face à ces situations qui sont finalement indignes de notre héritage, de l'esprit des Lumières, indignes de notre devise républicaine "liberté, égalité, fraternité", indignes d'une société prétendument civilisée.

Nous devons prendre conscience que nous disposons en France de toutes les ressources nécessaires pour mettre fin à ces exclusions culturelles massives. La France dispose d'un tissu d'une densité exceptionnelle de structures culturelles de l'éducation populaire. De compétences aussi, d'experts en accessibilité culturelle. Nous en aurons des témoignages aujourd'hui dans cette matinée. Nous disposons aussi de formations et des apports des nouvelles technologies.

Par ailleurs, et c'est un point tout à fait important, de nombreuses personnes handicapées ont montré l'infini des possibles en termes d'accessibilité, même dans des situations extrêmes. Je pense tout particulièrement aux exemples des personnes atteintes de Locked-in-Syndrome, de l'isolement contraint, emmurées vivantes dans leur corps, ne pouvant contrôler qu'un battement de paupières, telles les auteurs du Scaphandre et le papillon, et Putain de silence. J'aime ce titre. Combien de temps allons-nous encore rester silencieux face à leurs témoignages ? Nous avons, il me semble, un devoir de reconnaissance de l'humanité de ces personnes dites vulnérables, dont la reconnaissance fait bien partie, à part entière, de la communauté humaine. C'est cette reconnaissance qui nous amènera tous à exiger un autre choix de société, de nouvelles priorités. Je dirais finalement l'adoption d'un véritable pacte culturel républicain vis-à-vis de ces personnes, avec un plan d'action, un grand chantier.

Et parmi les travaux à engager, il me semble nécessaire d'engager celui concernant l'application, pour qu'il y ait une réelle application du principe de garantie de continuité et d'adaptabilité du service public de la culture. C'est là, selon moi, la condition pour se conformer au préambule de la Constitution française qui stipule, ne l'oublions jamais : "la nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à la culture".

Enfin, pour conclure sur une note optimiste, je vous rappelle que s'offrent à nous des atouts très importants à court terme. Le projet de loi Grand âge et autonomie, à condition que la loi qui sera adoptée comporte des mesures suffisamment fortes pour organiser les possibilités de participation à la vie culturelle. Par ailleurs, nous avons la réforme en profondeur, qui est déjà engagée, du secteur médico-social, avec comme philosophie la désinstitutionnalisation. Et je citerai un troisième élément d'importance : la création annoncée prochainement, au sein du ministère de la Culture, la délégation à la démocratisation culturelle.

Voilà en quelques mots l'essentiel de ce que je voulais rappeler, qui me semble important au cœur des objectifs de cette rencontre et dans quels éléments de contexte s'inscrivent ces objectifs.

Pour ceux qui sont intéressés pour retrouver plus en détail les propositions et les réflexions du Collectif Agapé, vous pouvez les retrouver sur Internet. J'invite tout le monde à apporter ses contributions en termes de réflexion et de proposition.

Ressources

Jean-Dominique Bauby, Le scaphandre et le papillon, Robert Laffont, 1997.

Philippe Vigan, Putain de silence, Anne Carrière, 1997.

André Fertier, Culture et grand âge : l'État fait preuve d'incivisme, In Politiques culturelles, La Gazette des Communes, 07 juillet 2020.

<https://www.lagazettedescommunes.com/683644/culture-et-grand-age-letat-fait-preuve-dincivisme/>

André Fertier, Droits culturels : Comment sortir les Damnés de la culture de l'isolement ? in Politiques culturelles, La Gazette des Communes, 30 octobre 2019.

<https://www.lagazettedescommunes.com/645951/droits-culturels-comment-sortir-les-damnes-de-la-culture-de-lisolement/>

André Fertier, Les damnés de la culture, plaidoyer pour un pacte culturel républicain, éditions Persée, 2019.

Contributions culture du Collectif Agapé disponibles en ligne :

<https://culturecitoyennete.com/jagis-avec-agape>

http://culturecitoyennete.com/wp-content/uploads/2020/10/Agape_Gaa_LD2020.pdf